

KEREDOL

1. Historique

Le hameau de Kérédol a été habité depuis le néolithique comme le signale le nom des parcelles de Park ar lia (parc de la tombe). L'importance de ces parcelles indique une allée couverte relativement longue (au moins 10 m) et surmontée d'un tumulus . Le menhir d'alignement qui la signalait a été retrouvé non loin dans les années 50 à Creach igan et placé devant la poste . Il se trouve aujourd'hui devant l'office de tourisme.

Quatre allées couvertes dans les parages indiquent la richesse de la vie à trégastel au néolithique entre le Cosquer, Kerguntuil et Kérédol, île Renote.

Vers l'âge du fer (600avantJc) la stèle osisme située à la place de la chapelle actuelle rappelle l'importance du quartier occupé par les celtes Osismes.

Par la suite

Le hameau de Kérédol a continué à s'étendre vers Creach Lousset, (le tertre du blaireau)

Vers 1475, les terres de ce creac'h (tertre)appartiennent à la famille Salaün de Roch louarn (maison noble toujours existante vers la route de Lannion) qui paye une redevance d'une poule par an au seigneur de Lannion.

Kérédol figurera par son importance sur toutes les cartes et les cadastres de Trégastel dès leur apparition.

A la Révolution les terres qui appartenaient aux nobles (convenants) ou à l'abbaye de Bégard (quevaizes) sont redistribuées en bandes plus ou moins larges (mézo). Sur le cadastre de 1819 on voit bien le changement. Les grandes parcelles ont gardé leur nom ancien ; on retrouve Park Ar Lia divisé en quatre parcelles (304-306). C'est sans doute à cette période que l'allée couverte a complètement disparu et le menhir déplacé vers l'est.

André Le Person dans les cahiers de Charles Barré qu'il a retrouvés s'est penché sur la carte qui résume ses promenades à vélo vers 1880.

Sans doute à la recherche du dolmen de Kérédol, il arrive à Sainte-Anne, se renseigne et part en direction de l'ouest. En fait au lieu de poursuivre vers la gauche par ce qui deviendra en 1920 la corniche bretonne pour atteindre Kérédol ,il se dirige tout droit vers le Haren où on le renseigne sans doute sur un dolmen existant alors, à Creyen ar lia au Cosker. Sur sa carte de randonnée de Trégastel il pointe bien l'endroit exact du dolmen mais l'appelle Kérédol...

[illegible]

Triagoz

M A V C H E

Sur ce cadastre on trouve les grandes fermes de Kérédol de chaque côté de la route encore existante (rue Leon Durocher ouest)

Les fermes de Kérédol qui existent encore en partie (famille Prat) se retrouvent dans les clichés sur plaque de verre vers 1890.

Elle est dans la famille KERAUDREN -PRAT qui l'a occupée d'avant 1646. Par onze générations . Les différentes alliances se sont faites localement (Perros, Pleumeur Bodou et Trégastel). Une pierre datant de 1599 dans le mur d'un petit bâtiment rappelle une réutilisation d'une pierre d'un bâtiment démoli.

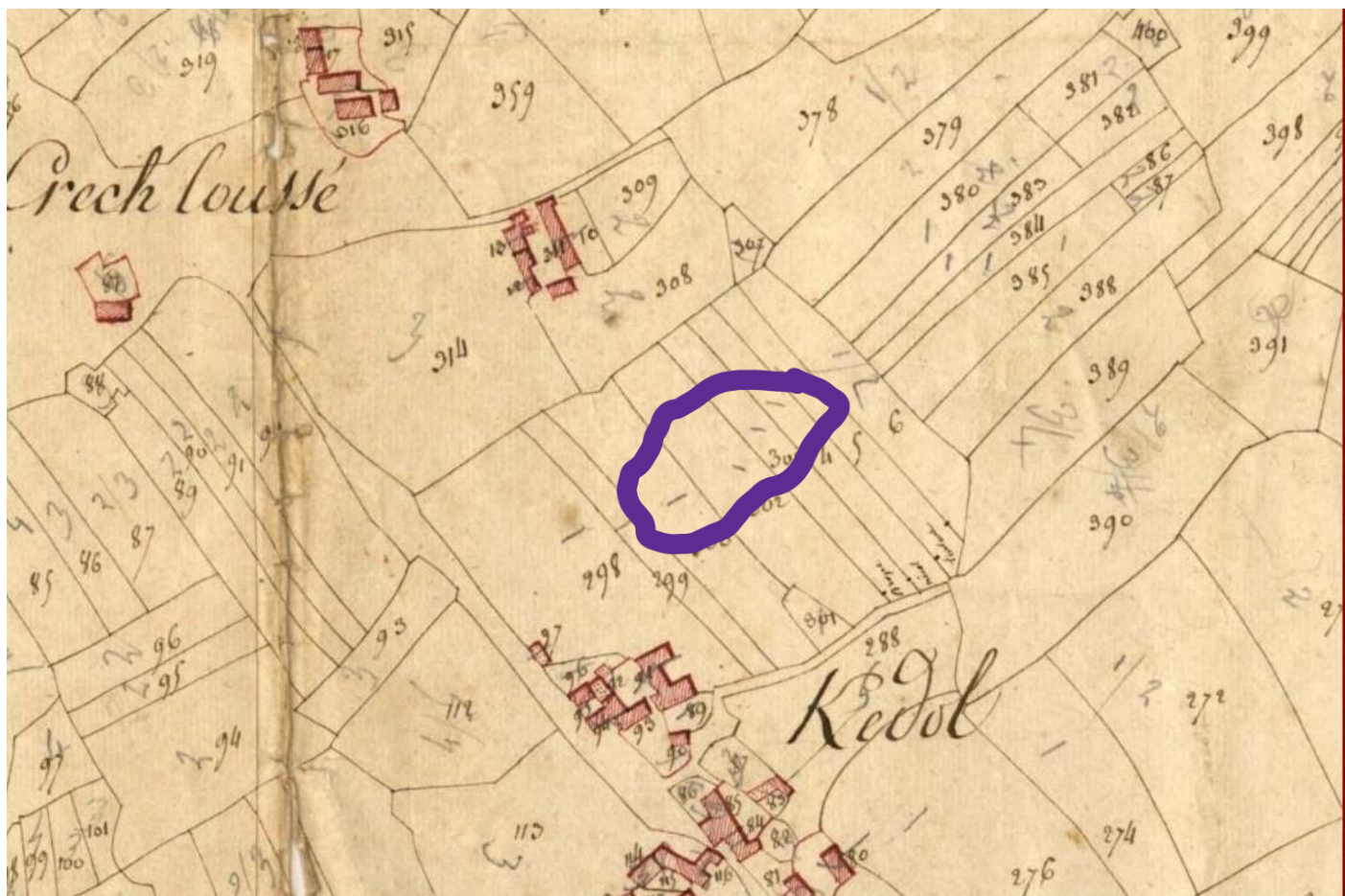
En violet l'emplacement sur le Trégastel actuel de l'allée couverte disparu et du menhir déplacé devant l'office de tourisme



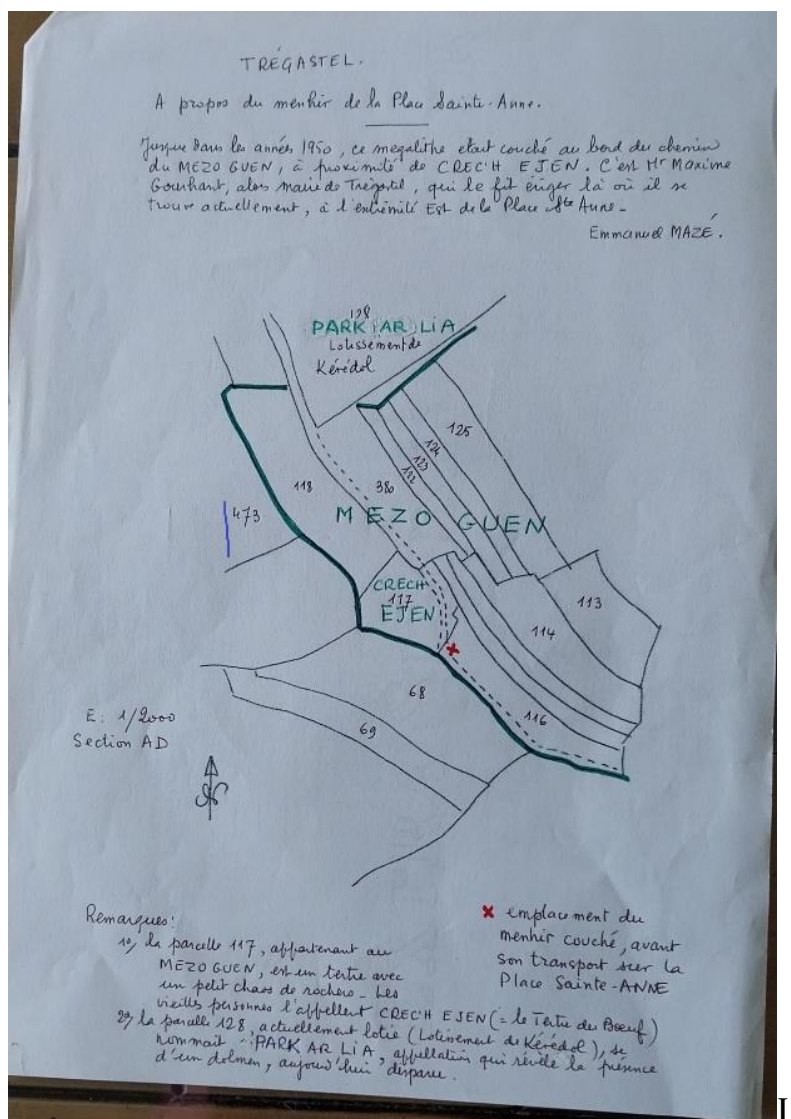


L'emplacement du menhir couché en 1819(point violet)

L'allée couverte a disparu dans le redécoupage des terres



Parc ar Lia où se trouvait la grande nécropole.



l'étude de M.Mazé

L'emplacement du menhir retrouvé en 1950 -la carte est O-E



Le menhir de Kérédol aujourd'hui



Vers 1960

Le menhir de Keredol vers 1960 devant la poste neuve



Trégastel Nord vers 1792 avec kérédol



Carte de cassini 1770



KEREDOL vers 1900 : Les rochers de Creac'h Lousset permettent de situer la photo

Le voisinage de l'allée couverte déjà disparue vers 1900



24^{eme} d'août 1649

NB : difficultés de déchiffrement dues à la mauvaise qualité de la photocopie. A revoir aux Archives -

Bx (ker)

Devant nous notaires et tabellions héréditaires de la Cour royale de Treguier au siège de Lannion a comparu Anne le Bivic veuffe de deffunct Guillaume Kanflech tant en privé que comme curatrice de leurs enfants mineurs demeurant en la paroisse de Tregastel laquelle a cogné et déclaré tenir à titre de convenant congiable soulbz et de par noble et puissant messire Pierre de Lannion chevalier de l'ordre du Roy, baron du Vieux chastel et de Camor, seigneur du Cruquil, de Quelen, Kerhamon, Ker, Kerougan etc Scavoiz est un convenant et terres de son appartenence et dépendance situé en la paroisse de Tregastel, frairye de Langastel dépendant de ladite seigneurie de Kerougan auquel est y devant et des long temps y a decédé Charles le Bivic dit Canade consistant en maison principale maison neuve couverte d'ardouze, crèche, maison a four, granges, p aire et Jardin, un Courtil de jouste appelé Luorzan Ty contenant libre pour y semer une rennée froment, autre courtil dit Luor3 Cotel de mesme content, une pièce de terre appelée Le Crech bras contenant libre a semer trois rennées froment - une parcelle de jouste dit la Grande Parcelle contenant libre pour y semer deux rennées froment, Tachen Mais Ollivier contenant libre a semer une rennée froment, Tachen an Prat contenant libre de trois quartz de rennée froment de semence, la pré rapportant par commune année une charrette de foin, autre parcelle dit Tachen an Toulquar et Tachen an Saffin contenant libre de deux rennées froment et autre appelée Tachen an Trisinyer contenant a semer demy rennée froment joignant et s'entretenant ensemble d'un endroit sur le chemin menant du Moulin a vand de K Lavois a la Chapelle du Rochou et a la Garenne dudit seigneur et a ? dépendant dudit lieu de K Lavois Parc an min pennec contenant libre pour y semer une rennée et demie rennée froment cerni dud Chemin et Chemin Illiquic contenant libre de deux rennées de seigle, Parc Bras contenant libre a semer une somme (1), froment, le Parc Bihan contenant libre a semer une rennée froment joignant avec le ensemble d'un endroit sur l'issue appelé le Coz fanron et d'autre sur terre du Sieur de Lavalot, Parc an ochiou contenant terre pour semer deux rennées froment joignant sur terre dudit sieur de Lavalot sur la Garenne dudit seigneur Guillou et sur le Quellen Illiquic et de plus la faulte que lad. le Bivic a a présent de jouir de deux journeaux de terre sur la

(1) 4 boiseaux ou renées (Rennée ou renée est un terme local pour boiseau)

12+3=15 b*

garenne sur le enthour? des marets? proche
de la maison de Jan Le Poncin que lad. Le Bivic
a fait clore pour la jouissance duquel convenant
ladite Anne Le Bivic au susdit nommé doit

payer par an de rente convenancière a chacun
ferme de Saint Michel en Septembre aud. seigneur baron
le nombre de trois sommes trois rences fromment
mesure de ceste ville de Lanmion - une corvée et une
pouille a cour et moulin de ladite seigneurie
de Kougant a commencer le paiement
a lad. Saint Michel prochaine et ainsi continuer d'année
en année durant qu'elle jouira qui sera fautive qu'il
aud. seigneur remboursant les droits a dire de
priseurs a quoi s'oblige icelle sur l'obligation
de présents et futurs comme pour
deniers royaux et sur l'hypothèque
et par lesquelles ainsi
nous.

Cour royale de Tréguier

Sous les signes de noble homme Le Roux pour ladite Le Bivic

Ce jour vingt deuxième d'août mil six cents
quarante neuf apres midy

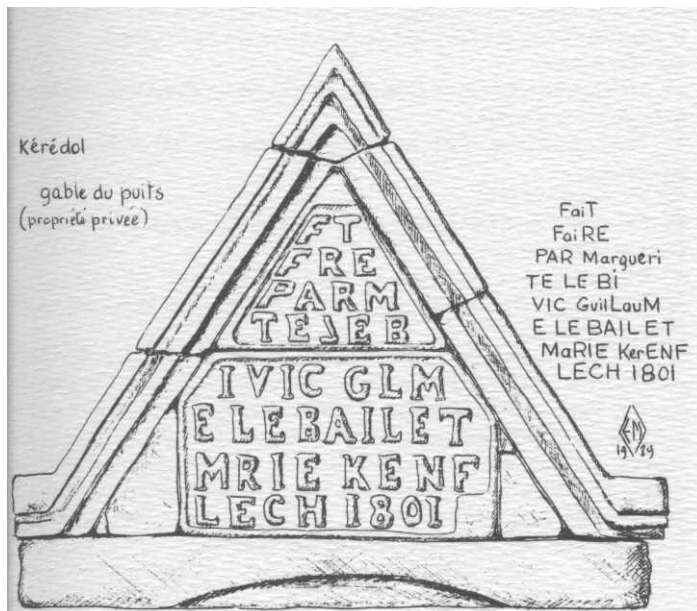
Louis Le Roux

Le Bricquie
notaire royal

h. Legluidic
notaire royal

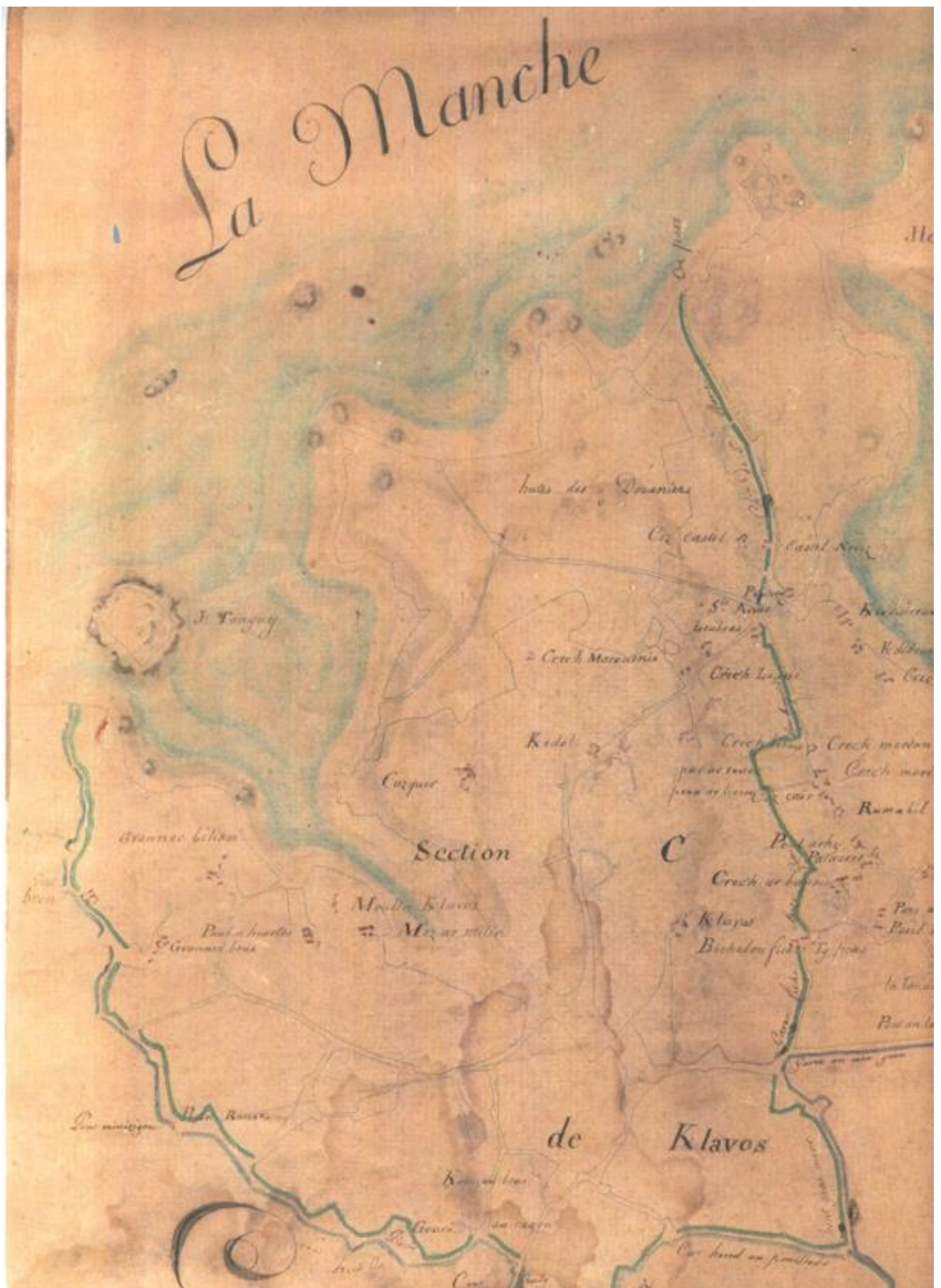
NB : le nom complet du Quelan est " Quelan Illiquiesc "

KEREDOL aujourd'hui





KEREDOL vers 1773



Keredol vers 1800

Les Terres de Kérédol en 1549

dénomination	évaluation en semence
Luor2 an Ty	1 rennée froment
Luor3 Cotel	1 rennée "
Crech Bras	3 rennées "
Grande Penelle	2 rennées "
Tachen Mais Ollivier	1 rennée "
Tachen an Prat	3/4 rennée "
La Pré → une charrette de foin	
Tachen an Toulcar	2 rennées "
Tachen + an Saffin? }	
Tachen an Trisinger	1/2 rennée "
Parc an Min Pennec	1 rennée 1/2 de seigle
Parc Bras	4 rennées froment
Parc an Ochion	2 rennées "

17 1/4 rennées froment
+ 1 rennée 1/2 seigle.

NB: Pas d'arpentage mais la terre est estimée selon ce qu'elle peut produire.

Rente annuel: à payer à la Saint Michel en Septembre.

3 sennes et 3 rennées froment = 15 boisseaux
+ 1 poule
+ 1 corvée

Remarque: la rente en grains est à peu près égale à la quantité de semence nécessaire aux emblavures -

2. Présence de mégalithes (pour information)

Le parcellaire des lieux de 1819 recense les toponymes qui évoquent un lieu de culte ou de sépulture ancien comme :

Lia : sépultures, tombes

Peulven : menhirs, stèle (peul=pilier, ven=pierre)

Section A : 4 à 15 : Crech ar Lia (ile Renote)

161 : Liorz peulven (Sainte Anne des Rochers)

Ar

Section B : 104 : Park bras ar peulven (Trémach)

105 : Park bihan ar peulven (Trémach)

178 à 180 : Liado (pluriel de Lia)(le Rulan)

948 : Park ar peulven (Trémach)

Section C : 164 à 167 : Creyen ar lia(Le Cosquer)

216 : Parc ar peulven (Le Cosquer)

304 à 306 : Parc ar Lia (Keredol)

508 à 516 : Parc ar peulven (Kerguntuil)

Dans cette énumération on s'aperçoit que beaucoup de lieux sacrés ou funéraires ne sont plus signalés aujourd'hui par leurs pierres rituelles, sans doute débitées et réemployées dans des infrastructures domestiques, comme ce fut quelques temps le cas de la stèle celte aujourd'hui protégée en mairie.

Néanmoins Trégastel garde encore une importante densité de mégalithes vieux de 5000ans



**Stèle celte de Sainte-Anne, un moment
transplantée au Coz-porz, aujourd'hui en mairie**



Borne romaine ou menhir de Trémach



Allée couverte de crec'h ar lia



Dans cette énumération on s'aperçoit que beaucoup de lieux sacrés ou funéraires ne sont plus signalés aujourd'hui par leurs pierres rituelles, sans doute débitées et réemployées dans des infrastructures domestiques, comme ce fut quelques temps le cas de la stèle celte aujourd'hui protégée en mairie.



**Stèle celtique de Sainte-Anne, un moment
transplantée au Coz-porz, aujourd'hui en mairie**



Dolmen de Kerguntuil



Allée couverte de Kerguntuil

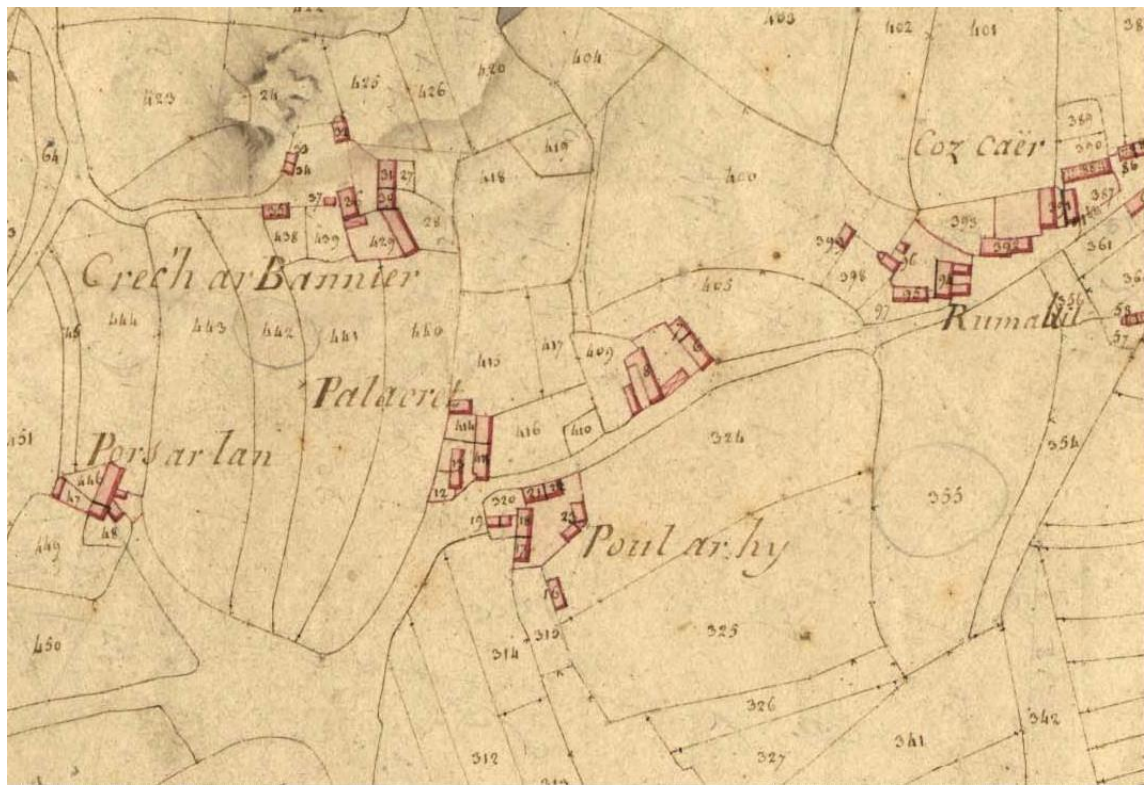


Borne romaine ou menhir de Trémach

Allée couverte de crec'h ar lia



Les parcelles 164 à 167 (creyen ar lia) signalent la présence d'une allée couverte avec un menhir en 216 (Park ar pelven)



Crech ar banner, le Palacret et Coz Caer rappellent par leur étymologie des lieux très anciens, cet endroit est sans doute près du lieu fondateur de Langastel.